Image not found or type unknown

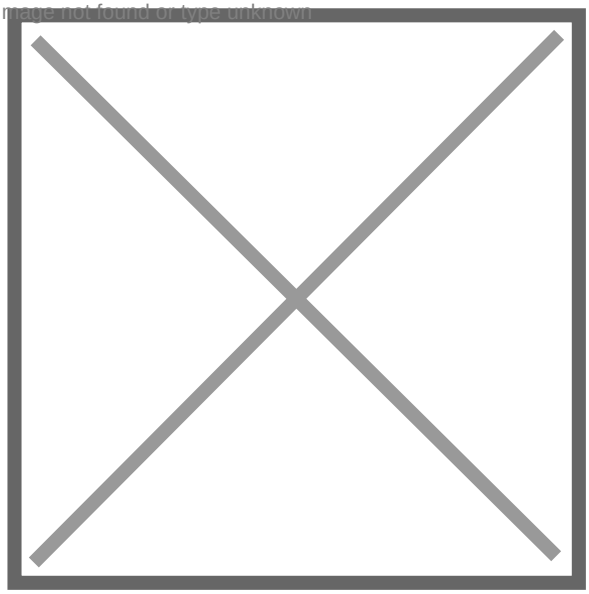

Effacage de notes personnelles

Par **Origine**, le **29/07/2011** à **14:12**

Bonjour,

Etant partit urgement à Paris il y a trois semaine, je reviens chez moi aujourd'hui. Je suis locataire d'une résidence étudiante. En rentrant, je pose mes valises, et, avant de prendre mon téléphone, je m'apperçois indirectement que quelqu'un est rentré chez moi : Des notes, laissées au stylo effaçable sur les vitres ne sont plus là. Aucune traçe d'effraction, les seuls à avoir la clé sont la régie de la résidence. Mon appartement donne juste au dessus de l'entrée de la résidence, et un volet était resté ouvert.

Ces notes étaient d'une importance capitale pour moi et pour mes études, ma question est la suivante :
La régie à-t-elle le droit d'entrer dans l'appartement que je loue et d'éffaçer tout cela sans même laisse un papier en expliquant les raisons ?

Merci d'avance de votre aide.

Par **mimi493**, le **29/07/2011** à **18:34**

non, mais vous n'avez aucune preuve que c'est arrivé.
Donc changez le barillet de la serrure (ça prend 2 minutes)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés